

Les tanneurs syndiqués Un certain nombre de tanneurs, produisant le cuir à semelle, viennent de former un syndicat sur le modèle des *trusts* des Etats-Unis. Le syndicat se compose des maisons suivantes : Shaw, Cassils & Co ; Beardmore & Co ; Breithfaut Leather Co ; Logan Tanning Co ; C. S. Hyman & Co ; Bowman & Zinkan ; Dowker, McIntosh & Co ; Marlatt & Armstrong ; Muskoka Leather Co ; Acton Tanning Co ; Magnetawan Tanning & Electric Co ; Wingham Tanning Co ; S. Abscott & Co ; Warren, Tobey & Co.

Ces maisons sont presque toutes d'Ontario, quelques-unes de Montréal et une du Nouveau-Brunswick.

Le syndicat a adressé aux marchands et manufacturiers une circulaire où il leur offre, pourvu qu'on achète de ses membres seulement, un escompte de 5 p.c. qui sera payé le 1er juillet 1896 pour les six premiers mois de l'année, et ensuite le 1er de chaque mois suivant.

Plusieurs tanneurs de Montréal entr'autres MM, Paul Galibert, Thomas Ecroyd et Dickinson, et tous ceux de Québec et de la province sont restés en dehors du syndicat. M. Paul Galibert a répondu à la circulaire du syndicat par une autre circulaire où il se déclare préparé à vendre la meilleure qualité de cuir à semelle à des conditions plus avantageuses que celles des tanneurs syndiqués.

Ainsi, voilà la guerre déclarée. De quel côté sera la victoire ? Jusqu'à ce que le syndicat ait pu ruiner ou absorber ses concurrents, le résultat de cette guerre sera d'assurer aux consommateurs du cuir à bon marché. Est-ce bien là ce que voulaient ces tanneurs ? Il est permis d'en douter. Mais c'est la conséquence inévitable de cet accaparement de la clientèle qu'ils veulent tenter, sans s'être préalablement assurés qu'on ne pouvait les concurrencer.

Et le fait qu'ils invoquent dans leur circulaire : l'encombrement du marché, n'est pas de nature à rendre les manufacturiers de chaussures pressés à se livrer à eux pieds et poings liés.

Les listes électorales municipales

Il a été dit, à plusieurs reprises, que les listes électorales de certains quartiers peu peuplés avaient été grossies au moyen de l'addition de noms de prétendus locataires, occupant des bureaux introuvables, dans certaines bâtisses où le nombre de bureaux est considérable. Ces additions ont été faites évidemment dans l'intérêt de quelqu'un ou de

quelques-uns, puisque, non seulement ces noms sont portés à la liste électorale, mais la taxe d'eau et la taxe d'affaires de ces pseudo-locataires ont été payées.

A la révision des listes, des citoyens ont voulu faire radier ces noms, en faisant la preuve que ces prétendus électeurs n'avaient jamais occupé de bureaux aux lieux indiqués. Le bureau des réviseurs a refusé cette radiation, donnant pour raison que, du moment que le nom est sur la liste et que les taxes ont été payées, il n'est pas en son pouvoir de les retrancher.

Une autre fraude, aussi, a été découverte, mais comme celle-ci ressort directement de la loi criminelle—falsification d'un document public—nous ne nous occuperons que de la première, qui, elle, semble devoir rester impunie et triompher malgré qu'elle ait été découverte, constatée et exposée.

Si la loi ne permet pas au bureau des réviseurs de retrancher les noms indûment inscrits, ou si le bureau ne veut pas retrancher ces noms, tout en y étant autorisé, il doit y avoir dans la loi un article qui punit une personne exerçant un droit de vote qu'elle ne possède pas en réalité ; il doit y être pourvu une peine quelconque pour le faux électeur, falsifiant, par son vote illégal, le verdict électoral. Eh bien, qu'une organisation—comme la *Volunteers Electoral League*,—par exemple, se charge de constater le vote de chacun de ces faux électeurs, et de les poursuivre immédiatement. Et si elle a besoin de fonds pour cela, qu'elle fasse appel aux souscriptions et, parmi les hommes d'affaires, on répondra généreusement à cet appel.

Le problème financier aux Etats-Unis

Nous avons déjà expliqué à nos lecteurs, lors du dernier emprunt de \$50,000,000 en or, le mécanisme de l'organisation monétaire aux Etats-Unis, qui met le stock d'or du trésor à la merci des spéculateurs sur ce précieux métal. La réserve d'or qui doit être de cent millions de dollars, est encore une fois tombée à \$57,000,000 et le gouvernement des Etats-Unis négocie un emprunt de \$100,000,000, afin de relever cette réserve et de faire face, aussi, à un déficit de \$25,000,000 dans le budget national.

Dans le message où il demandait au Congrès l'autorisation d'emprunter à un taux raisonnable, le président faisait ressortir la situation intenable du trésor et demandait

qu'on l'autorisât à suspendre l'émission des *greenbacks*, du moins, tant que l'on aurait intérêt à les convertir en or aux dépens du trésor.

La majorité républicaine du congrès n'a pas voulu. Elle a autorisé l'emprunt, mais à condition que le produit n'en fût pas employé au rachat des *greenbacks*. C'est l'indication que les projets de réforme monétaire du président n'ont pas plus de chance de réussir avec le congrès actuel qu'avec le précédent.

Le parti républicain compte pourtant des partisans de la *sound money*, c'est-à-dire d'un système monétaire solide ; mais il ne s'est jamais trouvé, tant qu'il a été au pouvoir, dans la même situation que l'administration actuelle. En ce temps-là, il n'y avait pas de déficit, mais au contraire, il y avait un fort surplus chaque année dans le trésor et l'on s'ingéniait même à trouver les moyens de le dépenser. Les droits de douane et d'accise, qui forment la presque totalité du revenu fédéral, devaient être payés en or ; en conséquence, le trésor regorgeait d'or ; à tel point que, à plusieurs reprises, le secrétaire du trésor est venu au secours de la place de New-York d'où l'or avait presque disparu, en rachetant avant leur terme et en payant en or des obligations du gouvernement.

Le parti démocrate a réduit les droits ; son budget est en déficit et l'on soutire l'or du trésor. M. Cleveland voudrait y remédier en réformant le système monétaire. Les républicains lui répondent : Le système monétaire est bon ; il ne nous a jamais fait défaut ; c'est votre système fiscal qu'il faut réformer. Faites comme nous faisons et vous n'aurez ni déficit, ni déplétion du trésor !

LA BANQUE DU PEUPLE.

L'assemblée des actionnaires de la banque du Peuple, ajournée à vendredi, dernier, a finalement décidé du sort de la banque. On n'aura recours ni à la liquidation sous l'acte général, ni à un bill privé. La banque se constitue simplement en liquidation volontaire, du consentement des associés, des commanditaires ou actionnaires et des créanciers, c'est à dire des déposants. Les directeurs, quelque négligents qu'ils aient été avant le mois de juillet dernier, ont fait preuve, depuis, d'une grande sollicitude pour les intérêts de tous ; ils ont en effet, en six mois, fait rentrer \$4,000,000 des débiteurs de la banque.